

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29391**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Infographiste-designer Web

Nouvel intitulé : Infographiste-designer Web

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
FORMAGRAPH	Chef de l'établissement support

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

322t Réalisation du service : élaboration de maquettes, mise en page

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans le cadre de sa fonction, les principales activités d'un infographiste designer web sont :

- Formaliser un besoin de communication ;
- Ordonner les étapes de conception de documents, proposer des adaptations aux contraintes techniques et définir le cahier des charges ;
- Imaginer et réaliser des documents de communication pour l'impression, le web et le mobile ;
- Elaborer des maquettes et rédiger un argumentaire justifiant ses choix graphiques ;
- Agencer textes, images et blancs au moyen d'un logiciel de mise en pages ;
- Mettre au net des images issues de sources documentaires au moyen d'un logiciel d'illustration ;
- Assurer des corrections chromatiques, des photomontages, au moyen d'un logiciel de traitement d'images ;
- Préparer des illustrations selon différents supports média (print, Web) ;
- Agencer textes, images et animations avec un logiciel d'édition de contenus destinés à Internet ;
- Créer un dossier exploitable pour l'impression. Regrouper et classer les éléments destinés à la mise en ligne ;
- Concevoir et exécuter une identité visuelle et choisir une typographie d'accompagnement ;
- Assurer la coordination des étapes de création.

Nous attestons les compétences du métier d'infographiste en s'assurant que le ou la titulaire du diplôme est capable de :

- S'approprier un brief ;
- Concevoir et réaliser une maquette en tenant compte des contraintes d'impression pour un document imprimé et d'affichage pour un site internet ;
- Créer une charte graphique en fonction des différents usages de l'identité visuelle ;
- S'adapter aux tendances graphiques et assurer une veille technologique efficace ;
- Maîtriser le traitement des images vectorielles et matricielles ;
- Maîtriser l'exécution de la mise en page dans l'équilibre des textes, des images et des blancs ;
- Produire un design pour le web qui soit efficace, attractif et lisible ;
- Développer un site statique et dynamique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Services de communication interne d'une entreprise ou d'une administration, agences de publicité, agences web, imprimeries, éditeurs, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Infographiste designer web / multimédia, infographiste, graphiste, chargé de communication PAO et multimédia, responsable PAO et multimédia, Web Designer.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

E1308 : Intervention technique en industrie graphique

E1104 : Conception de contenus multimédias

E1101 : Animation de site multimédia

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est accessible soit à l'issue de la formation continue, soit par VAE. Elle passe par :

- un contrôle continu sous forme d'évaluations intermédiaires ;
- une évaluation technique finale d'une durée de sept heures et trente minutes ;
- une évaluation orale finale : présentation d'un Book composé des réalisations effectuées au cours de l'année devant un jury de professionnels.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29391 - Mise en page	<p>Descriptif : Concevoir des mises en page efficaces en respectant les règles typographiques françaises et les fondamentaux du graphisme (couleurs, typographie, grille, justification, blancs). Organiser, hiérarchiser les textes et graphiques. Assurer la bonne lisibilité et l'équilibre du document.</p> <p>Modalités d'évaluation : Lors des épreuves techniques, il est demandé de mettre en page un document multipage (catalogue, dépliant) en suivant un cahier des charges précis tout en respectant les contraintes d'impression. Pour l'épreuve orale du book (portfolio), l'apprenant réalise 5 travaux imposés de mise en page dont un magazine de 20 pages minimum qu'il présente à un jury de professionnel.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29391 - Composition graphique	<p>Descriptif : Préparer les images pour l'impression et le web. Créer des compositions graphiques avancées, assurer les corrections chromatiques et les retouches photos complexes.</p> <p>Modalités d'évaluation : L'épreuve technique consiste à créer, corriger et préparer des images numériques tout en respectant des contraintes techniques. Pour l'épreuve orale, l'apprenant produit 5 travaux graphiques tels qu'une affiche publicitaire incluant un photomontage.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29391 - Traitement d'images vectorielles	<p>Descriptif : Concevoir une identité visuelle complète ; le logo et ses variantes, l'univers typographique, les illustrations associées, le packaging, la réalisation de plans, de graphiques et maquettes web.</p> <p>Modalités d'évaluation : L'épreuve technique comporte des illustrations imposées (logos, graphiques, plans) afin de les intégrer dans une mise en page. Pour l'épreuve orale, l'apprenant exécute 5 travaux graphiques vectoriels comme une charte graphique.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 29391 - Design web	<p>Descriptif : Élaborer des designs pour le web en respectant les contraintes techniques (format, compressions...). Produire une charte graphique web. Créer des interfaces graphiques adaptées aux différents supports (responsive design) et aux différents systèmes.</p> <p>Modalités d'évaluation : L'évaluation prend la forme de projet web dans lequel il est demandé de concevoir une interface web en intégrant toutes les contraintes techniques liées au développement.</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 29391 - Développement web	<p>Descriptif : Concevoir un site web optimisé pour tous les terminaux (ordinateurs, tablettes, mobiles). Installer, paramétrer, développer et animer un système de gestion de contenu pour le web. Assurer sa mise en ligne, sa maintenance et son suivi à l'aide d'outils marketing.</p> <p>Modalités d'évaluation : L'évaluation consiste à développer une interface graphique web en respectant les contraintes du cahier des charges.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 29391 - Compétences informatiques	<p>Descriptif : Utiliser les fonctionnalités essentielles de l'outil informatique (mac et pc) et des ressources internet afin d'optimiser son travail sur les outils logiciels graphiques.</p> <p>Modalités d'évaluation : Toutes les épreuves techniques et artistiques se déroulent sur des postes informatiques (Mac et PC).</p>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 29391 - Étude de projets	<p>Descriptif : Définir un axe de communication. Créer un cahier des charges définissant les besoins nécessaires, fonctionnels et techniques de la solution à apporter au commanditaire du projet.</p> <p>Modalités d'évaluation : Les compétences sont évaluées lors de mises en pratique présentées à une entreprise porteuse du projet.</p>
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 29391 - Tendances graphiques et digitales	<p>Descriptif : S'adapter aux tendances graphiques et assurer une veille technologique efficace sur les évolutions du métier et ses techniques de production.</p> <p>Modalités d'évaluation : Lors de l'épreuve orale, le stagiaire présente son book au jury et justifie son travail, ses choix techniques et graphiques (couleurs, typographie, mise en page, forme, surface, etc.).</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	100% professionnels du secteur de la communication graphique (2 personnes)
En contrat de professionnalisation	X	100% professionnels du secteur de la communication graphique (2 personnes)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	100% professionnels du secteur de la communication graphique (2 personnes)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 13 octobre 2007, jusqu'au 13 octobre 2009.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Infographiste-designer Web" avec effet au 12 mai 2014, jusqu'au 21 décembre 2020.

Arrêté du 19 avril 2011 publié au Journal Officiel du 12 mai 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé Infographiste avec effet au 13 octobre 2009, jusqu'au 12 mai 2014.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 6 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Opérateur PAO'.

Arrêté du 10 janvier 2002 publié au Journal Officiel du 26 janvier 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Infographiste'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

2011-2012: 19 titulaires de la certification

2012-2013 : 11 titulaires de la certification

2013-2014 : 13 titulaires de la certification

2014-2015 : 9 titulaires de la certification

2015-2016 : 13 titulaires de la certification

Autres sources d'information :

<http://www.formagraph.com>

<http://www.formagraph.com>

Lieu(x) de certification :

FORMAGRAPH

1 rue Madeleine Brès

BP 31385

25006 Besançon Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

FORMAGRAPH - 1, rue Madeleine-Brès - BP 31385 - 25006 Besançon Cedex

Historique de la certification :

Certification précédente : [Infographiste](#)

Certification suivante : [Infographiste-designer Web](#)